



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 21 mai 2013 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Stefan Psenak, Alain Riel, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Mireille Apollon, Pierre Philion, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Luc Angers, Patsy Bouthillette, Joseph De Sylva, Sylvie Goneau, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Andrée Loyer, greffier adjoint et Sylvie Lirette, assistant-greffier ainsi que Roger Archambault, Luc Bard, Éric Boutet, Suzanne Dagenais, Alain d'Entremont, Michel Déziel, Daniel G. Dompierre, Marc Gohier, Marie-Claude Martel, Martin Potvin, Gilles Sabourin.

Sont absents, messieurs les conseillers André Laframboise, Denis Tassé et Stéphane Lauzon.

CP20130521-P1

RAPPORT DE CONSULTATION – SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

9 h 30 – Madame Suzanne Dagenais, madame Marie-Claude Martel, monsieur Éric Boutet et monsieur Gino Dalla Coletta de la firme Golder et Associés présentent le rapport de consultation de la révision du schéma d'aménagement.

La présentation détaille les points suivants :

- Présentation du premier projet de schéma;
- Consultation sur le premier projet de schéma;
- Dépôt du rapport de consultation publique – Étape 3;
 - Présentation du rapport de consultation publique par Golder et associés :
 - Méthodologie d'analyse;
 - Synthèse des idées principales;
 - Pistes de réflexion;
- Période de questions;
- Autres commentaires.

Madame la conseillère Sylvie Goneau prend son siège.

CP20130521-P2

CONTENU DU SECOND PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ ET PRINCIPAUX AJUSTEMENTS PAR RAPPORT AU PREMIER PROJET

10 h 00 – Monsieur Éric Boutet, accompagné de madame Marie-Claude Martel, présente le contenu du second projet de schéma d'aménagement révisé et les principaux ajustements par rapport au premier projet.

La présentation détaille les points suivants :

- Structure du schéma;
- Grandes orientations;
- Contexte de la révision;
- Cadre stratégique;
- Organisation spatiale;
- Gestion de l'urbanisation;
- Territoire agricole et rural;
- Transport en commun;
- Plan de gestion des milieux naturels;

- Contraintes anthropiques;
- Grandes affectations;
- Mise en œuvre;
- Document complémentaire;
- Échéancier.

Monsieur le conseiller Joseph De Sylva quitte son siège.

RECOMMANDATION :

CP-SUDD-2013-007

Adopter le second projet de règlement, créer la commission consultative et prévoir l'assemblée publique de consultation le 3 juillet 2013.

La recommandation **CP-SUDD-2013-007** est acceptée à l'unanimité.

Conséquemment, les projets de résolution numéros 17118, 17119 et 16644 seront déposés pour adoption au conseil municipal du 28 mai prochain.

Le comité plénier est suspendu à 11 h 00.

Reprise du comité plénier à 11 h 15.

CP20130521-P3

LA 8^E ÉDITION DE LA SEMAINE DE GATINEAU

11 h 15 – Monsieur Alain d'Entremont présente la programmation de la 8^e édition de la Semaine de Gatineau.

Monsieur le conseiller Luc Angers prend son siège.

Monsieur le conseiller Joseph De Sylva prend son siège.

La présentation détaille les points suivants :

- Semaine de Gatineau 2013;
- Objectifs de la Semaine de Gatineau;
- Services municipaux participants;
- Aperçu de la programmation;
- Outils de communication;
- Entente avec la Société de transport de l'Outaouais;
- Participation des élus.

CP20130521-P4

PLAN D'ACTION DE GATINEAU POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE 2012-2015 – RECOMMANDATION DES MONTANTS ATTRIBUÉS

11 h 20 – Monsieur Roger Archambault présente le plan d'action de Gatineau pour la solidarité et l'inclusion sociale 2012-2015.

La présentation détaille les points suivants :

- Objectifs;
- Contexte;
- Sommaire des demandes déposées au PAGSIS;
- Recommandations.

Monsieur le conseiller Stephan Psenak prend son siège.

RECOMMANDATIONS :

CP-SLSDC-2013-33

Accepter la recommandation de la Commission Gatineau, Ville en santé concernant le soutien financier (339 944 \$) aux organismes communautaires pour l'année 2012-2013 tel qu'indiqué à l'annexe A, conformément à l'Entente de partenariat particulier entre la Conférence régionale des élus de l'Outaouais et la Ville de Gatineau et conformément au plan d'action de Gatineau pour la solidarité et l'inclusion sociale 2012-2015.

CP-SLSDC-2013-34

Autoriser le trésorier à émettre des chèques aux organismes communautaires identifiés à l'annexe A, pour un montant total de 237 961 \$, sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

CP-SLSDC-2013-35

Autoriser le trésorier à émettre des chèques aux organismes communautaires identifiés à l'annexe A, pour un montant total de 101 983 \$, lorsque les sommes d'argent seront disponibles, sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Les recommandations **CP-SLSDC-2013-33**, **CP-SLSDC-2013-34** et **CP-SLSDC-2013-35** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, les projets de résolution numéros 16451 et 16452 seront déposés au comité exécutif du 28 mai 2013 pour recommandation et adoption au conseil municipal du 28 mai prochain.

Le comité plénier est suspendu à 11 h 30.

Reprise du comité plénier à 13 h 00.

CP20130521-P5

PLAN D'ACTION DE LA DIVERSITÉ ET ENTENTE DE FINANCEMENT DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DU QUÉBEC 2013-2015

13 h 00 – Monsieur Louis Cabral, accompagné de madame Émilie Cameron-Nunes et de monsieur Jacques Briand, présente le plan d'action de la diversité et l'entente de financement du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles 2013-2015.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil prend son siège.

La présentation détaille les points suivants :

- Objectif de la présentation;
- Historique des plans d'action rattachés à la Politique de la diversité culturelle;
- Quatre enjeux prioritaires lors de la Journée de réflexion citoyenne;
- Plan d'action 2013-2015;
- Objectif A.1 : Mettre en valeur la diversité culturelle;
- Objectif A.2 : Favoriser le rapprochement interculturel;
- Objectif A.3 : Faciliter la communication interculturelle;
- Objectif B.1 : Favoriser la venue et la rétention des personnes immigrantes à Gatineau;

- Objectif B.2 : Créer les conditions favorables à l'intégration socioculturelle et économique;
- Objectif C.1 : Favoriser la convergence et la complémentarité des actions entreprises par la Ville et les organismes du milieu;
- Objectif C.2 : Mettre en place une structure de consultation citoyenne visant à poursuivre le développement de la politique en matière de diversité;
- Objectif C.3 : Intégrer les principes et les objectifs de la politique de la diversité culturelle au sein de l'appareil municipal;
- Principaux partenaires;
- Récapitulatif des prévisions budgétaires;
- Contribution de la Ville et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles;
- Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CP-ACL-2013-11

D'accepter le plan d'action 2013-2015 rattaché à la politique en matière de diversité culturelle.

CP-ACL-2013-12

D'accepter l'entente de 33 mois à intervenir avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles qui octroiera 300 000 \$ à la Ville de Gatineau pour la réalisation du plan d'action 2013-2015 ci-haut mentionné.

CP-ACL-2013-13

D'autoriser le trésorier à prévoir les sommes nécessaires au budget 02-71518 pour les années 2014 et 2015 et augmenter le budget du Service des arts, de la culture et des lettres du montant de la subvention du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles au fur et à mesure des besoins.

CP-ACL-2013-14

D'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente entre la Ville de Gatineau et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec.

Les recommandations **CP-ACL-2013-11**, **CP-ACL-2013-12**, **CP-ACL-2013-13** et **CP-ACL-2013-14** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, les projets de résolution numéros 16561 et 16562 seront déposés au comité exécutif du 28 mai 2013 pour recommandation et adoption au conseil municipal du 28 mai prochain.

CP20130521-P6

LIAISON INTERPROVINCIAL – PRÉSENTATION DU CORRIDOR TECHNIQUEMENT PRÉFÉRENTIEL

13 h 45 – Monsieur André Leduc de la firme Roche-GENIVAR, accompagné de monsieur Éric Boutet et de monsieur Fred Gaspar de la Commission de la capitale nationale, présente l'étude d'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales, phase 2B.

La présentation détaille les points suivants :

- But de la réunion;
- Ordre du jour;
- Renseignements généraux;
- Zone d'étude;
- Méthodes d'évaluation;
- Résultats de l'évaluation;
- Résultats de l'évaluation – Points saillants;
- Recommandation technique – Corridor 5

- Conclusions du vérificateur en équité;
- Prochaines étapes;
- Recommandation.

Monsieur le conseiller Joseph De Sylva quitte son siège.

Monsieur le conseiller Alain Riel quitte son siège.

Madame la conseillère Mireille Apollon quitte son siège.

RECOMMANDATION :

CP-UDD-2013-006

Entériner la recommandation du comité d'évaluation (CE) pour la phase 2B de l'étude d'évaluation environnementale sur les liaisons interprovinciales identifiant le corridor de l'île Kettle (corridor 5) comme le corridor techniquement recommandé (CTR), ce corridor étant déjà identifié au schéma d'aménagement, le tout conforme aux résolutions CM-2006-278 et CM-2009-48 qui précisent que le corridor MacDonald-Cartier/King Edward doit demeurer un corridor de transit pour les véhicules lourds.

La recommandation **CP-UDD-2013-006** est modifiée comme suit :

CP-UDD-2013-006

Prendre acte du dépôt du rapport du comité d'évaluation (CE) pour la phase 2B de l'étude d'évaluation environnementale sur les liaisons interprovinciales.

La recommandation **CP-UDD-2013-006** modifiée est acceptée à l'unanimité.

Fin du comité plénier public à 15 h 15.